



Cdd à terme imprécis et rupture conventionnelle du salarié rempla

Par **flowers92**, le **09/09/2016** à **12:12**

Bonjour,

je remplace une personne en congés de maternité cela fait bientôt 3 ans. un mois et demi avant que son congé arrive à terme elle a demandé une rupture conventionnelle.

Sa demande a été bien acceptée par l'employeur.

ma question est la suivante: quand mon contrat prendra fin ?

sachant que je suis en cdd à terme imprécis c'est à dire je dépend de la date du retour de la personne remplacée.

est-ce-que une rupture conventionnelle mettra fin à mon contrat?

merci par avance.

Par **Lag0**, le **09/09/2016** à **13:02**

Bonjour,

Un CDD de remplacement à terme imprécis prend fin au retour de la personne remplacée ou si son contrat vient à être définitivement rompu (démission, licenciement, rupture conventionnelle).

Donc votre CDD prendra fin à la date prévue sur la convention de rupture conventionnelle pour la fin du contrat.